

**RÉSULTATS DES FOUILLES PRÉHISTORIQUES
EXÉCUTÉES DANS LA GROTTE DE « SAINT-TRY », A POMMIERS
(Rhône)**

Par M. le D^r P. MOREL.

Claudius SAVOYE, spécialiste de la Préhistoire beaujolaise avait fait dans la grotte de Saint-Try, vers la fin du siècle dernier, deux tranchées exploratrices ; mais il avait dû abandonner son travail par suite d'une infiltration d'eau. Nous avons essayé à quatre reprises de poursuivre le travail commencé par Claudius SAVOYE.

PRÉSENTATION DE LA GROTTE.

La grotte s'ouvre en direction de l'est dans une petite colline jurassique située juste au-dessus du château de Saint-Try. Son ouverture, haute de 50 centimètres et large de 1 m. 30, se poursuit par un couloir en pente décline de 22 mètres de longueur. A 10 mètres de l'entrée on y retrouve la première tranchée de Claudius SAVOYE, remblayée actuellement. A 20 mètres de l'ouverture le couloir se rétrécit et oblique à gauche pour aboutir à une salle terminale de forme irrégulière et mesurant 10 mètres dans son plus grand diamètre. Sa hauteur maxima est de 4 mètres, mais le plafond s'abaisse parfois à 1 m. 50 du sol. Le plancher est jonché de blocs éboulés plus ou moins volumineux. L'eau suinte goutte à goutte et a recouvert le sol d'une couche stalagmitique. La paroi gauche de cette salle se termine par un cul-de-sac comblé en partie par un éboulis. La partie droite s'étend plus profondément et se continue par de petits couloirs. Elle est obstruée également par un vaste éboulis. C'est là que se trouve la deuxième tranchée de Claudius SAVOYE.

Lors de notre première exploration, nous avons fait un sondage dans la partie gauche de la salle terminale où nous pensions trouver intactes les couches archéologiques (voir schéma).

LES RÉSULTATS DES FOUILLES.

Avant de donner nos propres résultats, nous rappellerons brièvement ceux donnés par SAVOYE dans « Le Beaujolais préhistorique (1) ».

Première tranchée :

- Creusée dans le couloir à 10 mètres de l'entrée :
- 5 centimètres de couche stalagmitique très dure ;
- 40 à 43 centimètres d'argile plastique visqueuse contenant à des profondeurs diverses des ossements d'animaux actuels : mouton, lièvre, poule, chauve-souris, renard.
- Couche charbonneuse de 6 centimètres environ, renfermant des fragments de poteries et des os plus ou moins carbonisés ;
- 1 m. 05 d'argile stérile.
- Apparition à 1 m. 60 de quelques fragments de silex taillés.

(1) Le Beaujolais préhistorique. *Bull. Soc. d'Anthropologie de Lyon*, t. XVII, II, 1898.

Deuxième tranchée :

Entreprise dans la salle même. Elle fut comme la première abandonnée par suite de l'arrivée de l'eau : la couche archéologique fut trouvée à 25 centimètres de profondeur seulement.

En ce qui concerne notre première tranchée, nous n'avons pas trouvé dans la partie gauche de la grotte de couche stalagmitique et nous attaquâmes directement une argile molle, humide, collant aux instruments. La couche en était épaisse de 20 centimètres. L'aspect du terrain change alors pour se transformer en une argile rougeâtre, plus sèche, mélangée à des carbonates de chaux qui reflètent la lumière. Nous dépassons largement, tout en creusant, la limite indiquée par SAVOYE pour la couche archéologique et nous ne trouvons seulement que des cailloux qui deviennent de plus en plus nombreux et finissent par faire un sol rocheux uni formant le plancher de la grotte à 60 centimètres de profondeur.

La deuxième tranchée fut faite dans le prolongement de celle de nos pré-décesseurs, c'est-à-dire dans la partie droite de la salle terminale. Nous trouvons l'argile noirâtre sur 25 centimètres puis nous arrivons sur une couche contenant des petits fragments de charbon de bois. La couche archéologique a de 5 à 10 centimètres d'épaisseur et contient des fragments de petits os carbonisés et des morceaux de poteries.

A partir de 38 centimètres on retrouve l'argile rougeâtre jusqu'à 1 m. 20.

La troisième exploration porta sur le couloir terminal de la partie droite de la grotte. A mi-hauteur de l'éboulis se trouve une ouverture étroite qui, déblayée, se continue par un couloir très bas aboutissant au bout de 5 mètres à une petite salle à moitié ensablée. Le sable contient des morceaux de bois calcinés, une tête fémorale humaine et une trentaine de petits os, probablement de rongeurs.

Nous fouillons dans notre dernière exploration la base de l'éboulis terminal où se trouvent enfouis profondément de nombreux fragments de poteries, des os et des pierres calcinées.

LA FAUNE DE LA GROTTE.

Les ossements trouvés par Claudius SAVOYE, ayant appartenu à des animaux actuels et banaux ne présentent que peu d'intérêt.

Il convient de différencier trois faunules bien tranchées dans la grotte. La première est représentée par la faune souterraine ordinaire : lapin de garenne, lièvre, chauve-souris, mulot. Les os furent trouvés dans les couloirs latéraux et terminaux.

La deuxième provient de la couche archéologique sous forme de fragments plus ou moins calcinés : on retrouve là encore des os de lièvre, de lapin : le poulet vient s'y ajouter. Ce sont les restes d'une alimentation d'un peuple chasseur et peut-être éleveur.

La troisième fut exclusivement trouvée dans la base de l'éboulis terminal : elle est plus intéressante car à côté d'os de léporides, on note la présence de nombreuses mâchoires de blaireaux (dont l'une était porteur de sa dentition de lait) d'une vertèbre de capridé et de nombreux os d'oiseaux, d'un axis de sanglier, un humérus de Genette et un os de chevreuil ; tous ces animaux ont disparu depuis un certain temps de la région (1).

(1) Nous tenons à remercier ici M. le Professeur VIRET, directeur du Muséum qui a bien voulu identifier ces ossements qui sont déposés au Muséum de Lyon.

LES POTERIES.

Nous avons découvert une quarantaine de fragments de poteries dont quelques-uns sont intéressants à étudier plus spécialement.

Fragment n° 1 :

Ce fragment assez volumineux appartient à la partie supérieure d'une poterie à col. Le diamètre de l'ouverture supérieure est de 128 millimètres. L'étranglement du col ramène cette dimension à 86 millimètres ; puis la poterie va en s'élargissant rapidement.

La forme est gracieuse. La pâte est beige, recouverte par place, à sa partie extérieure, de noir de fumée. Il est difficile, sans fragments complémentaires, de définir la forme du vase : cependant on peut penser à une forme assez pansue, presque aussi large que haute. Nous avons vu au Musée Gallo-romain de Vichy un vase comportant un col identique et présentant une certaine similitude de pâte, de teinte, de dimensions et de courbure générale.

Fragment n° 2 :

C'est un fragment important de la panse d'une poterie volumineuse à pâte grossière. La coupe est rougeâtre à la partie extérieure, passant au beige, puis au gris en allant vers l'intérieur. L'épaisseur moyenne est de 6 millimètres.

L'intérieur, de teinte noirâtre, avec quelques traces de vernis, présente des stries nombreuses faites par le tour.

Fragment n° 3 :

Moins volumineux que le précédent, il a dû appartenir à une poterie similaire. L'extérieur est grisâtre, l'intérieur est beige. Là encore, on trouve des traces manifestes de fabrication au tour.

Fragment n° 4 :

Il fait partie de la base d'une poterie volumineuse. En complétant la circonférence du fond, on aboutit à un diamètre approximatif de 14 centimètres. De plus, en tenant compte de l'angle formé par la paroi et le fond, angle très obtus, on se rend compte que la forme était très pansue et par conséquent d'un volume appréciable.

La pâte grossière, beige en coupe, est noire à l'extérieur, grise à l'intérieur. Le fond est recouvert de calcaire et a une épaisseur de 6 millimètres.

Fragment n° 5 :

Il ressemble au fragment n° 3 et son intérêt serait minime s'il n'avait pas la particularité d'être revêtu à sa partie interne d'une couche uniforme blanchâtre. Là encore, traces manifestes de fabrication au tour.

Fragment n° 6 :

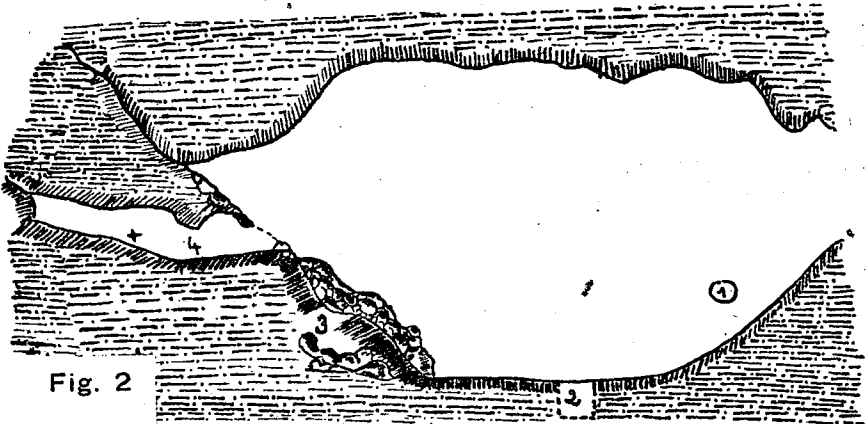
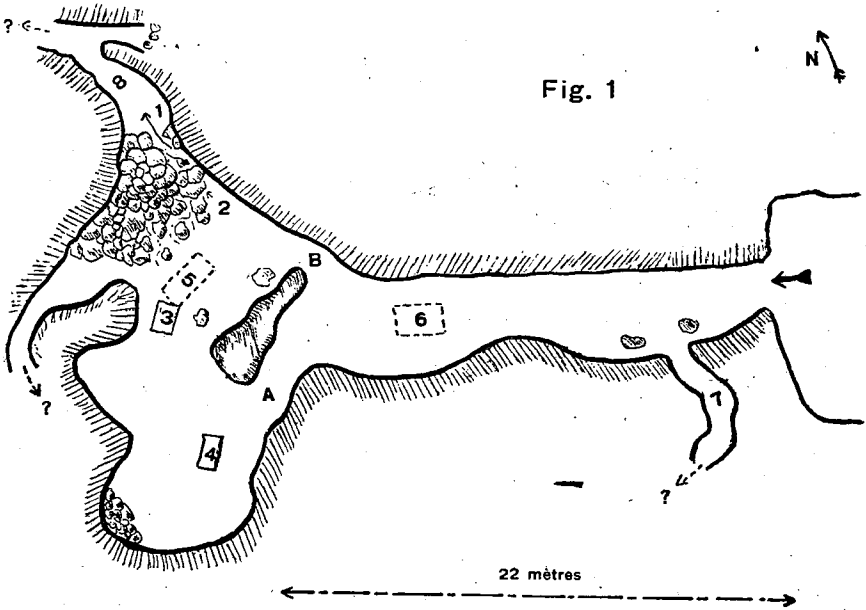
Il diffère nettement des autres trouvés dans la grotte. D'une teinte beige uniforme, il appartient à la partie supérieure d'une petite poterie de forme gracieuse. Il possède un rebord. L'épaisseur de ce fragment est en moyenne de 3,5 millimètres.

Tous les autres fragments, de volume très variable, n'apportent pas d'éléments nouveaux à l'étude des poteries de la grotte de Saint-Try. Leurs teintes extérieures permettent de différencier 4 types de pâte :

- 1° Beige avec des fragments rougeâtres et des parcelles de quartz blanc ;
- 2° Grise ;

GROTTE DE SAINT-TRY (Rhône). — (Schéma-plan)

- 1) Fémur humain avec foyer. — 2) Eboulis avec ossements et poteries
- 3) Tranchée. — 4) Tranchée. — 5) et 6) Tranchée de Cl. Savoye.
- 7) Premier couloir de Robert. — 8) Deux couloirs.



COUPE DE LA SALLE TERMINALE (schématique)

- (1) La salle terminale (côté droit). — (2) La deuxième tranchée. — (3) Eboulis terminal et poteries. — (4) Couloir avec en (+) fémur humain.

3° Rougeâtre ;

4° Grise avec des fragments de silice.

En conclusion, les poteries trouvées dans la grotte sont souvent volumineuses et ont servi probablement à un usage ménager comme l'indique les traces de noir de fumée. Par contre la poterie représentée par le numéro 6 doit être considérée comme un objet de luxe. Ces poteries avaient un fond plat et nous avons la preuve que plusieurs étaient munies de col. Elles ont été toutes faites au tour.

Peut-on grâce à elles définir d'une façon précise l'âge de la couche archéologique ? Malheureusement non, car de telles poteries sont communes à l'âge des métaux et à l'époque gallo-romaine. L'emploi du tour permet d'éliminer une origine néolithique, tout au moins dans ses premières civilisations.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Si les fouilles exécutées à plusieurs reprises dans la grotte de « Saint Try » ne nous ont pas révélé de traces de civilisations paléolithiques ou néolithiques anciennes, elles nous ont tout au moins apporté la preuve certaine d'une occupation récente (présence de poteries tournées et d'une tête de fémur humain (1)).

La grotte, exposée au soleil levant, occupe une position propice à la défense en cas de besoin. Sa situation, dominant la vallée de la Saône, permettait de surveiller les passages à gué de la rivière. Suffisamment spacieuse, elle pouvait abriter une trentaine de personnes. Son humidité relative devait être beaucoup moins importante avant le creusement d'un chemin exactement au-dessus de la salle, diminuant l'épaisseur de la voûte : pour notre part, nous n'avons jamais été gêné par les infiltrations d'eau.

Dans un périmètre restreint, on trouve de nombreuses stations préhistoriques. A Pommiers, tout près de la grotte, le Dr MARCHAND a décrit une station campignienne. A 2 kilomètres à l'est de la grotte, au bord de la Saône, existe une petite station néolithique de surface comparable à celle, bien que plus vaste, située sur une éminence sableuse à Boitrait, près de Saint-Georges-de-Reneins (Rhône). Plus ancien, puisque remontant à l'époque Moustérienne, se trouve le gisement du Garret à Villefranche. Enfin, une hache chélléenne a été trouvée à Anse.

La conformation et la situation de la grotte, les éléments fournis par les fouilles des environs, les premiers résultats obtenus font penser que la poursuite des recherches dans les couches profondes aboutira à des vestiges plus anciens, vraisemblablement néolithiques et peut-être paléolithiques. Les grottes préhistoriques sont rares dans notre région et il serait particulièrement intéressant de poursuivre ces recherches. Mais celles-ci entraîneraient un matériel et une main-d'œuvre trop importants pour un seul amateur.

Villefranche-Lyon 1943-1947.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 15 mars 1947.

(1) Nous publierons dans des travaux postérieurs une étude ostéologique plus complète des résultats de nos fouilles.